



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Chefferie de Cabinet  
Section Voyages Officiels et Protocole

Arras, le

26 AVR. 2018

Le Préfet du Pas-de-Calais

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
du département

*En communication à*

- Madame et Messieurs les Sous-Préfets
- Monsieur le Président de l'association  
des maires du Pas-de-Calais

Objet : Pavoisement des édifices publics.

Conformément aux instructions ministérielles, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales :

- **le mardi 8 mai 2018**  
73<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ;
- **le mercredi 9 mai 2018**  
Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1850.  
*Les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union européenne.*
- **le jeudi 10 mai 2018**  
Commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage ;
- **le dimanche 13 mai 2018**  
Fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Le Préfet,

Fabien SUDRY